

4EME EDITION DE LA JOURNEE DES ENTREPRISES AU SENAT

Sous l'impulsion du Président du Sénat, M. Gérard Larcher, la délégation sénatoriale aux entreprises, composée de 42 sénateurs représentant tous les groupes politiques, a engagé depuis quatre ans un dialogue entre le Sénat et les entreprises, en allant à leur rencontre dans les territoires.

Fort du succès des trois premières éditions en 2015, 2016 et 2017, qui ont chacune réuni au Sénat près de 150 entreprises d'une trentaine de départements, la Délégation aux entreprises organise au Sénat, **le jeudi 28 mars 2019, la quatrième édition de la "Journée des entreprises"**, à laquelle elle convie les entrepreneurs avec lesquels elle a noué des liens partout en France.

Cet événement, qui donnera lieu à une captation vidéo et à une retransmission en live sur le site internet du Sénat, s'organisera en trois temps :

- la matinée (10h-12h30) permettra de dresser un premier bilan sur les fruits des échanges de terrain entre sénateurs et entreprises, et notamment de faire un retour d'expérience croisé sur les immersions de sénateurs en entreprise organisées depuis 2017;
- lors du déjeuner, un hommage sera rendu aux jeunes champions de l'Équipe de France des métiers 2018 médaillés aux Euroskills de Budapest en septembre 2018, en présence de M. Michel GUISEMBERT, président du Comité Français des Olympiades des Métiers;
- l'après-midi (14h30-17h) sera consacrée à des échanges autour de : la notion de **bien-être en entreprise** : pourquoi est-ce un enjeu? Comment l'améliorer?

Cette table ronde de l'après-midi sera séquencée en deux temps :

- 14h30-15h30 - Le bien-être en entreprise : pourquoi est-ce un enjeu ? Des échanges avec la salle suivront les interventions.
- 15h30 -16h45 - Le bien-être en entreprise : comment l'améliorer? Différents intervenants apporteront leur réponse à cette question, avant d'échanger avec la salle.